

la commission et le personnel et agences des terres), pour l'année finissant le 30 juin 1879.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'estimation de la somme à voter pour les menus revenus, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

VENDREDI, 8 mai 1878.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour mieux prévenir les crimes et la violence dans certaines parties du *Canada*, jusqu'à la fin de la prochaine session du Parlement, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial, composé de MM. *Blake, McCarthy, Laflamme, Jetté, Devlin, Langevin* et *Kirkpatrick*, pour en faire rapport avec toute la diligence possible, et pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers.

M. *Mackenzie*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence,

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts) et est comme suit:

Dufferin.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes copies d'une correspondance qui a eu lieu avec le gouvernement de Sa Majesté, concernant la circonscription dans les limites du *Canada* de territoires du continent de l'*Amérique du Nord*. (*Documents de la session, No. 127.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 2 mai 1878.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte concernant le trafic des boissons enivrantes," étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général pour aujourd'hui.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour amender l'Acte 38 *Victoria*, chapitre 11, intitulé: "Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Echiquier dans le *Canada*," étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général pour aujourd'hui.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.